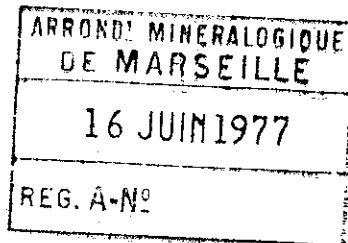


4ème Direction

Administration Communale
et Environnement

4ème Bureau

N° 88-1974



REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

LE PREFET DE LA REGION DE PROVENCE, ALPES, COTE-D'AZUR,
PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE,
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU la loi n° 76-663 du 19 Juillet 1976 relative aux installa-
tions classées pour la protection de l'environnement,

VU le décret n° 64-303 du 1er Avril 1964 relatif aux établis-
sements dangereux, insalubres ou incommodes,

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 Mai 1976, accordant à
la Société Anonyme OMYA, dont le siège social est à Paris, 30, Rue
Saint-Augustin, l'autorisation d'exploiter à Orgon une installation
industrielle de broyage et de séchage de carbonate de chaux constituant
un établissement de deuxième classe,

VU le rapport de l'Ingénieur en Chef des Mines, Chef du
Service de l'Industrie et des Mines de Marseille, en date du
14 Janvier 1976,

SUR la proposition du Secrétaire Général des Bouches-du-Rhône,

A r r ê t e :

ARTICLE 1er.

La Société Anonyme OMYA, exploitant une usine de broyage et de
séchage de carbonate de chaux à Orgon est mise en demeure de satisfaire,
dans le meilleur délai possible expirant le 31 Décembre 1977, à
l'ensemble des conditions imposées par l'arrêté préfectoral d'autorisa-
tion en date du 21 Mai 1976, relatif au fonctionnement de ses installa-
tions.

ARTICLE 2.

Indépendamment des poursuites pénales qui peuvent être exercées,
la constatation, au delà du délai imparti fixé à l'article 1er, de
l'inobservation des conditions imposées, sera susceptible de conduire
à la suspension du fonctionnement total ou partiel des installations,
jusqu'à exécution des conditions prescrites.

ARTICLE 3.

Le Secrétaire Général des Bouches-du-Rhône, le Maire d'Orgon,
l'Ingénieur en Chef des Mines, Chef du Service de l'Industrie et des
Mines de Marseille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent arrêté.

Pour copie conforme

MARSEILLE, le 1er Juin 1977

POUR LE PREFET

Le Secrétaire Général

Guy MAILLARD

~~Le Directeur~~
de l'Administration Communale

BOUCHES DU RHONE